

Paris, le 10 janvier 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les pôles de compétitivité de l'économie sociale et solidaire reconnus par le gouvernement

Le gouvernement reconnaît aujourd'hui le rôle majeur que peuvent jouer les Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE) pour un développement économique innovant et solidaire des territoires. Un appel à projets interministériel vient ainsi d'allouer 3 millions d'euros à ces Pôles. Ces derniers sont constitués de tout « groupement d'acteurs sur un territoire – initiatives, entreprises et réseaux de l'économie sociale et solidaire, associés à des TPE, PME, collectivités locales, centres de recherche et organismes de formation – mettant en œuvre une stratégie commune et continue de coopération et de mutualisation au service de projets économiques innovants de développement local durable ».*

Illustrations avec trois de ces Pôles, portés par des adhérents COORACE, réseau national de l'économie sociale et solidaire.

En Isère, sur le territoire du Pays Voironnais et du sud Grésivaudan, un territoire de 134 000 habitants, **Entrepreneurs solidaires du Centre Isère**, un groupement de 8 entreprises d'insertion par l'activité économique engagées depuis près de deux ans dans une dynamique de mutualisation du secteur de l'insertion par l'économie, de développement d'activités innovantes et de coopération entre acteurs économiques, associatifs et publics, est à l'initiative du **Pôle Territorial de Coopération Economique Centre Isère**. Ce Pôle en émergence réunit un grand nombre d'acteurs du territoire souhaitant poser les bases d'un système innovant, permettant de faire émerger des activités et des emplois socialement utiles et écologiquement responsables. Le développement d'un entrepreneuriat social local est une priorité du Pôle. Il doit permettre la création de nouvelles activités et la consolidation des structures membres.

Ce Pôle est aujourd'hui constitué d'intercommunalités (la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais et le Syndicat Mixte du Pays Sud-Grésivaudan), d'entreprises de l'économie sociale et solidaire (associations, SCOP, banque mutualiste), de deux associations d'entreprises du territoire (l'Union des Industriels de la Région Voironnaise - UNIRV - et l'Association des Industriels du Sud Grésivaudan – AISG regroupant à elles deux 250 employeurs), ainsi que de plusieurs dirigeants d'entreprises phares, de l'équipe de recherche en économie sociale et solidaire de Sciences Po Grenoble et d'un centre de formation (Maison Familiale et Rurale - MFR - de Moirans). Leur ambition collective : la création d'une centaine d'emploi d'ici 3 ans dans des domaines aussi variés que l'éco construction, les services aux entreprises, l'économie circulaire (ressourceries, réparation, valorisation des déchets...) ou l'économie de proximité (valorisation des productions locales...).

Dans la Drôme, le **groupe Archer** est à l'origine d'une dynamique territoriale permettant aujourd'hui à **Pôle Sud** de regrouper plus de vingt-cinq organisations (acteurs de l'ESS, CRESS Rhône-Alpes, collectivités locales, entreprises du bassin d'emploi...). Celles-ci sont à l'origine d'actions collectives menées sur le mode de la coopération et traitant des questions liées au renouveau productif (relocalisation, reprise d'entreprise, coopérations industrielles, circuits courts de production et de distribution...). L'objectif du Pôle : un développement économique durable du territoire, soit un développement visant une meilleure répartition

des richesses dans un souci de l'environnement social, économique et écologique, plutôt qu'une croissance exponentielle des entreprises concernées.

Dans les bouches du Rhône, **La Courte Echelle** est au cœur d'un Pôle en émergence, le **Pôle de gestion des déchets et de développement environnemental des Alpilles**. Celui-ci regroupe près d'une quinzaine d'acteurs (institutionnels, collectivités, entreprises du territoire, acteurs de l'insertion par l'activité économique et de l'économie sociale et solidaire) . Les projets et les coopérations qui les lient autour de la filière gestion des déchets ont pour but de créer une économie de proximité au service du territoire et de ses habitants tout en renforçant les jeunes PME travaillant sur ces questions. Cette filière doit aussi créer une nouvelle offre d'insertion par l'emploi et de nouvelles opportunités de qualification et d'emploi sur le territoire. Quelques chiffres clés relatifs à ce Pôle : 107 salariés dits « permanents », 1 721 salariés en parcours d'insertion auxquels sont proposés des missions de travail et un accompagnement socioprofessionnel pour un accès durable à l'emploi, 7 millions d'euros de chiffre d'affaires cumulé sur un territoire de 75 000 habitants.

En savoir plus sur l'appel à projets national interministériel

Lancé le 15 juillet dernier par le ministère de l'économie et des finances, le ministère délégué chargé de l'économie sociale et solidaire et de la consommation, le ministère de l'égalité des territoires et du logement, le ministère délégué à la Ville et celui du redressement productif, conjointement avec la Caisse des Dépôts et Consignations, cet appel à projet national doté de 3 millions d'euros visait à soutenir le développement des PTCE sur l'ensemble du territoire national.

L'appel à projets visait tout particulièrement les PTCE

- s'appuyant sur des coopérations fortes entre entreprises de l'ESS et autres entreprises d'un même bassin d'emploi,
- soutenant les territoires en difficulté (quartiers prioritaires de la politique de la ville, bassins désindustrialisés ou zones rurales en déclin),
- permettant de faire émerger l'innovation socio-économique sur les territoires, de contribuer à la reconversion écologique et sociale du tissu local et de créer des emplois non délocalisables dans la perspective d'un développement durable.

Parmi les quelques 180 dossiers déposés, 130 se sont avérés recevables et 23 ont été désignés lauréats ce **vendredi matin 10 janvier**, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée en présence de **Cécile DUFLLOT**, ministre de l'Egalité des territoires et du Logement, **François LAMY**, ministre délégué chargé de la Ville et **Benoît HAMON**, ministre délégué, chargé de l'Economie sociale et solidaire et de la Consommation.

** Cette définition est issue d'un travail partenarial conduit autour des PTCE par le labo de l'ESS, le CNCRES, le RTES, le MES et **COORACE** depuis 2009. Ce sont ces mêmes acteurs qui ont milité et permis la construction de cet appel à projets, en soutien d'une économie solidaire et durable.*

A propos de COORACE :

COORACE, fédération nationale de l'économie sociale et solidaire, rassemble 500 entreprises, principalement des secteurs de l'insertion par l'activité économique (IAE) et des services à la personne (SAP). Ces entreprises partagent une même vision : celle d'une société intégrante dans laquelle chacun-e peut construire sa place en tant que citoyen-ne et acteur-trice des échanges économiques et sociaux. A son service, elles participent à l'émergence d'un nouveau modèle de développement économique, solidaire et durable, ancré dans les territoires, créateur de richesses, de services et d'emplois de qualité accessibles à tous. www.coorace.org

Contacts presse :

Fanny CARPENTIER – Responsable Communication COORACE

Tél : 01 49 23 70 58 – 06 60 16 60 56 - fanny.carpentier@coorace.org

Christophe CHEVALIER – Porte-parole de COORACE - Tél : 06 72 93 24 50